Congrès régionaux de l'AFPC 2014

Appel de candidatures de la vice-présidente exécutive régionale ou du vice-président exécutif régional et à sa suppléante ou son suppléant pour la région de l'Atlantique

Voici l'appel de candidatures officiel pour l'élection aux postes de Vice-président ou Vice-présidente exécutive régionale (VPER) et de Vice-président ou Vice-présidente exécutive régionale suppléante Les élections à ces postes auront lieu au Congrès régional de l'Atlantique, du 19 au 22 juin 2014 à Saint John, Nouveau-Brunswick.

Un formulaire de candidature se trouve en annexe.

Les personnes déléguées au Congrès régional de l'Atlantique, qui se tiendra à Saint John, Nouveau-Brunswick du 19 au 22 juin 2014, seront appelées à élire le Vice-président ou la Vice-présidente exécutive régionale (VPER) et son suppléant ou sa suppléante. Tous les membres en règle de l'AFPC dans la région de l'Atlantique peuvent poser leur candidature à ces deux postes. Par contre, la personne qui propose une candidature et celle qui l'appuie doivent être déléguées au Congrès.

À titre de coordonnatrice régionale, j'ai la responsabilité de lancer l'appel de candidatures, de recevoir les candidatures avant le Congrès et de travailler avec le Comité des candidatures au Congrès.

Voici comment nous procéderons et ce que vous devez faire pour vous poser votre candidature.

Procédure de mise en candidature

Un Comité des candidatures sera nommé par le Conseil de l'Atlantique et soumis au vote de ratification des membres au Congrès. La présidente ou le président du Comité des candidatures sera également nommé par le Conseil de l'Atlantique et sera responsable de la conduite des élections des postes de VPER et de VPER suppléante ou suppléant.

En prévision du Congrès, j'ai la responsabilité, en qualité de coordonnatrice régionale, de faciliter le processus de mise en candidature. Je dois également m'assurer que les candidatures sont déposées par écrit auprès du Comité des candidatures, signées par la personne qui propose une candidature et celui qui l'appuie, chacune d'entre elles devant avoir le statut de délégué accrédité au Congrès.

<u>Admissibilité</u>

Les candidates et les candidats ne doivent pas nécessairement être délégué-e-s au Congrès, mais doivent être membres en règle et vivre ou travailler dans la région de l'Atlantique. Cependant, la personne qui propose une candidature et celui qui l'appuie doivent être déléguées au Congrès régional de l'Atlantique.

Présentation du formulaire de candidature

Vous trouverez ci-joint un formulaire de candidature pour les postes de viceprésidente exécutive régionale/vice-président exécutif régional et de sa suppléante/son suppléant.

<u>Les candidates et candidats qui ne participeront pas au Conqrès</u> doivent me remettre un formulaire de candidature avant le début du Congrès.

<u>Les candidates et candidats qui participeront au Congrès</u> peuvent me remettre un formulaire de candidature avant le début du Congrès, ou encore remettre le formulaire au Comité des candidatures au Congrès. La mise en candidature peut aussi se faire sur place, pendant le Congrès.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du Congrès de la région de l'Atlantique, veuillez consulter notre site Web au http://afpcatlantique.ca/

Si vous avez des questions au sujet du processus de mise en candidature précité, n'hésitez pas à communiquer avec moi au bureau régional au numéro 902-443-3541.

	En solidarité,
Signature	Gaby Levesque Coordonnatrice régionale de la région atlantique

cc. Présidente nationale

Formulaire de candidature – 2014 Vice-présidente exécutive régionale - Vice-président exécutif régional

RÉGION:
Nom de la candidate ou du candidat
Signature :(acceptation de la nomination)
Section locale
Élément (si applicable)
Numéro de membre
Personne qui <u>propose</u> la candidate ou le
candidat
(Doit être délégué ou déléguée au Congrès)
(signature)
Personne qui <u>appuie</u> la candidate ou le
candidat
(Doit être délégué ou déléguée au Congrès)
(signature)

Formulaire de candidature – 2014 Vice-présidente exécutive régionale – SUPPLÉANTE/ Vice-président exécutif régional - SUPPLÉANT

RÉGION :
Nom de la candidate ou du candidat
Signature :
Signature : (acceptation de la nomination)
Section locale
Élément (si applicable)
Numéro de membre
Personne qui <u>propose</u> la candidate/le candidat (Doit être délégué ou déléguée au Congrès de la région)
(signature)
Personne qui <u>appuie</u> la candidate ou le candidat proposé
(Doit être délégué ou déléguée au Congrès de la région)
(signature)